

Section Inspection

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 3-1099 rév. 3**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (C.A.M.V.S)**1 place du Pavillon
59603 MAUBEUGE Cedex****SIREN : 200043396**

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/CEI 17020:2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : C*

Un organisme de type C est un organisme fournissant des services d'inspection autres que de tierce partie indépendante à son organisation mère ou à d'autres clients.
A type C body is a body supplying inspection services other than "third party" to its parent organization or to other clients.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

ENVIRONNEMENT / ENVIRONMENT

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*

3-1099-1 Rév. 3

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Granting date* : **01/01/2017**

Date de fin de validité / *Expiry date* : **31/12/2021**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Directrice de Section,
The Section Director,

Carole TOUSSAINT

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-1099 Rév. 2.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-1099 Rév. 2.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

| |
|--|
| Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr |
|--|

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-1099-1 Rév. 3

Organisme d'inspection accrédité :

Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (C.A.M.V.S)
1 place du Pavillon
59603 MAUBEUGE Cedex

PORTEE D'ACCREDITATION

N° 12 - ENVIRONNEMENT

| Phase, type et objet des inspections | Référentiels d'inspection (réglementaires, normatifs, CdC, ...) |
|---|--|
| 12.1 - Eau | |
| 12.1.1 - Contrôle des réseaux d'assainissement neufs <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contrôle du compactage des tranchées ➤ Contrôle des canalisations et des ouvrages par inspection visuelle ➤ Contrôle de l'étanchéité des canalisations et des ouvrages | Spécifications techniques applicables au réseau d'assainissement contrôlé Cahier des charges du contrôle basé sur les prescriptions des cahiers des clauses techniques générales applicables aux marchés publics de travaux (fascicules pertinents), les normes applicables ou les exigences clients spécifiques Méthodes d'inspection internes s'appuyant sur l'état de l'art (normes applicables, guide technique pour la réception des réseaux neufs) développées par l'organisme |

Section Inspection

| |
|--|
| Liste des Implantations concernées par l'accréditation octroyée |
|--|

| IMPLANTATIONS | ADRESSE | TELEPHONE | TELECOPIE |
|--------------------|---|----------------|----------------|
| Agence de Maubeuge | 1 place du Pavillon 59603 MAUBEUGE Cedex | 03 27 53 01 00 | 03 27 53 01 10 |

Date de prise d'effet : **01/01/2017**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

Olivier BUVAL

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-1099 Rév. 2.

| |
|---|
| Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS |
|---|

| |
|---|
| Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 |
|---|

| |
|--|
| www.cofrac.fr |
|--|